

Caisse d’allocations familiales de Seine Maritime

Registre Public

D’accessibilité

Site de Caucriauville

D

|  |
| --- |
| SOMMAIRE  [1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE 2](#_Toc497835801)  [2. PRESTATIONS FOURNIS DANS L’ETABLISSEMENT 3](#_Toc497835802)  [3. ATTESTATION D’ACCESSIBILITE 3](#_Toc497835803)  [4. CALENDRIER DE LA MISE EN ACCESSIBILITE 4](#_Toc497835804)  [5. ARRETES PREFECTORAUX ACCORDANT LA DEROGATION 4](#_Toc497835805)  [6. DOCUMENT D’AIDE A L’ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES 4](#_Toc497835806)  [7. MODALITE DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D’ACCESSIBILITE 4](#_Toc497835807)  [8. ACTIONS DE FORMATION 4](#_Toc497835808) |

# CONTEXTE REGLEMENTAIRE

|  |
| --- |
| Texte réglementaire |
| Décret n° 2017-431 du 28 mars 2017 relatif au registre public d’accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l’accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. |

Raison sociale : Caisse d’Allocations Familiales de Seine Maritime

Adresse : 4 Rue des Forgettes

Code postal : 76017

Ville : ROUEN Cedex

Téléphone : 0810 25 76 80

Site web : www.caf76.fr

Nom du représentant de la personne morale : Mr Hamonic

Siret : 534 092 499

Activité : 8430C – Distribution sociale de revenus

Adresse du site concerné :

10 Rue Jules Valles

76600 LE HAVRE

L’établissement fait-il partie de la 5ème catégorie : **Non 4ème type W**

Le responsable unique de la sécurité de cet établissement est la ville du Havre.

L’ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : **NON**

Un document tenant lieux d’Agenda d’Accessibilité Programmée (Ad’AP) a été établi : **Oui par le propriétaire (Mairie du Havre)**

Si oui à quelle date :

Existe-il un registre de sécurité : **OUI**

# PRESTATIONS FOURNIS DANS L’ETABLISSEMENT

**Présentation des prestations du site :**

Le site de Caucriauville est un accueil Social disposant des services suivants :

* Sept bureaux individuels d’accueil sur rendez-vous
* Une Salle Collective
* Un espace d’attente
* Deux sanitaires handicapés

Ces prestations sont localisées dans le bâtiment au rdc sur les plans situés en annexe 1.

L’accueil du public sur ce site ce fait tous les jours **uniquement sur rendez-vous** :

Du Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Liste des prestations fournies dans cet établissement :

Accueil social sur rendez-vous :

Les allocataires ayant un rendez-vous sont reçus dans un bureau par un agent du service social de la Caf pour :

* + - Vérifier ses droits,
    - échanger sur leur dossier,
    - obtenir des renseignements,
    - fournir des pièces complémentaires….

Un espace d’attente est dédié à cette zone.

# ATTESTATION D’ACCESSIBILITE

La mise en accessibilité extérieure aux locaux de la Caf relève du propriétaire, une mise aux normes de l’espace Caf est en cours suivant le calendrier Ad’ap.

# CALENDRIER DE LA MISE EN ACCESSIBILITE

******

# ARRETES PREFECTORAUX ACCORDANT LA DEROGATION

*L’établissement ne dispose pas de dérogation pour l’accessibilité.*

# DOCUMENT D’AIDE A L’ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES

**

# **MODALITE DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D’ACCESSIBILITE**

*Contrat de maintenance des BAES : Vulcain Prévention Incendie*

*Contrat de maintenance du SSI : VINCI Facilities*

*Contrat de maintenance des extincteurs : Eurofeu*

*Contrat de maintenance du contrôle d’accès : Sécurcom*

# ACTIONS DE FORMATION

*Sensibilisation du personnel à l’accueil des personnes aux situations de handicap lors de la formation des agents d’accueil. Programmation annuelle de cette sensibilisation.*